

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

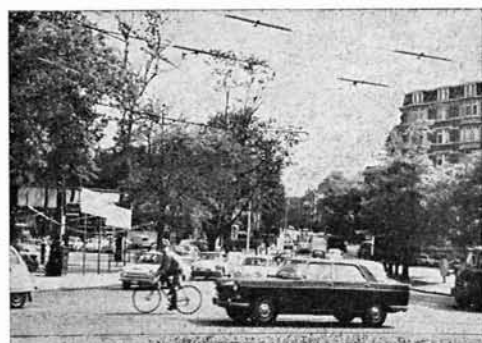
UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Numéro 66

- JUIN 1977

Cliché Féd. Tour. du Brabant



Square Georges Marlow

Square des Héros

Carrefour des Arcades

VERS 1900 ET DE NOS JOURS !

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 - Bruxelles
Tél. 376.77.43 - C.C.P. 000-0062207-30

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat, 9
1180 - Brussel
Tel. 376.77.43 - P.C.R. 000-0062207-30

Bulletin bimestriel
Mai - juin 1977 - n° 66

Tweemaandelijks tijdschrift
Mei - juni 1977 - nr 66

LES ORGUES DE L'EGLISE SAINT-PIERRE A UCCLE (XVI - XX s.)

Nous publions ci-après de larges extraits de l'ouvrage de Jean-Pierre Felix. Nous rappelons à nos membres que l'ouvrage complet peut encore être acquis moyennant versement de 280 F (port compris) au C.C.P. n° 000-1109520-34 de l'auteur (Le Pre Frambay - 5240 Autre-Eglise).

I. UN ORGUE EN 1573

Une église fut bâtie à Uccle au début du XIII^e siècle, en remplacement du sanctuaire primitif : elle subsista jusqu'aux environs de 1780, époque de la construction de l'oratoire actuel.

L'histoire de l'orgue qu'abrita l'église du XIII^e siècle est liée aux documents qui nous sont conservés ; c'est dire qu'elle est fragmentaire.

Il est possible qu'un tel instrument s'y trouvait déjà dès le XV^e siècle, époque du commencement de la diffusion relativement grande de l'orgue dans nos églises. Il faut cependant attendre 1573/74, date correspondant aux plus anciens comptes de fabrique qui nous sont conservés (1), pour trouver mention des gages de l'organiste ; nous pouvons donc en conclure l'existence d'un orgue à ce moment, mais nous ignorons tout de sa paternité et de son importance.

Dans la suite, la présence de cet instrument est confirmée par de menus faits, tels que des réparations, le paiement de trois femmes qui ramènerent de Bruxelles à Uccle le sommier et les soufflets de l'orgue, ainsi que le paiement de jeunes garçons qui actionnèrent les soufflets pendant que le facteur réglait l'accord. Celui-ci perçut 18 florins en 1575/76 (2).

Cette année aussi, on maçonna la fenêtre qui surmontait l'orgue. On peut donc en déduire que cet instrument était posé au fond de l'église, ou plus vraisemblablement encore, accroché dans la nef. Sa présence sur un jubé séparant le chœur de la nef est en tout cas exclue.

En 1577/78, on paya 4 florins à un facteur d'orgues pour remédier au secret car il avait plu dans l'instrument (3).

Les Calvinistes saccagèrent l'église à la fin du XVI^e siècle et nous ignorons quel fut le sort des orgues.

Les rares comptes du XVII^e siècle qui nous sont parvenus ne nous apprennent rien sur cet instrument.

2. LE NOUVEL ORGUE DE J.-B. FORCEVILLE (1710)

En 1710, on décida de faire l'acquisition d'un tout nouvel orgue. Une souscription fut ouverte par le curé, les maîtres de l'église et les tenanciers de la paroisse ; elle rapporta 294 florins (4).

L'instrument fut livré par le facteur d'orgues Jean-Baptiste Forceville (°ca. 1660 - + 1739) et nous ignorions jusqu'ici cette activité à Uccle. A ce moment, il était âgé d'environ 50 ans et avait acquis une solide renommée (5). Vraisemblablement d'origine française (6), il était établi à Anvers, dès 1686. Si nous n'en connaissons guère plus sur ses origines, il est à noter que dès son apparition, il fait figure de géant puisqu'on lui confia la construction d'un nouvel orgue pour la cathédrale d'Anvers. A la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, il livra encore de nouveaux instruments à l'abbaye d'Hemiksem (1690), et aux églises d'Ekeren (1694), Kruibeke (1696), Saint-Martin d'Alost (1703) et Saint-Sauveur de Gand (1705).

On pensait jusqu'ici que la première période anversoise de Forceville se terminait en 1705 (7), à la veille de l'élaboration du projet de l'orgue gigantesque qu'il livra à l'église Sainte-Gudule à Bruxelles ; cette période anversoise dut se prolonger jusqu'en 1710 puisque, en relation avec l'instrument que Forceville livra à Uccle, le curé Blondeau effectua un voyage à Anvers (8).

La somme convenue s'éleva à 500 florins ; elle comprenait l'instrument et le buffet. On possède encore deux quittances signées de Jean-Baptiste Forceville : une première de 396 florins, signée à Uccle, le 2 janvier 1711, et l'autre, de 15 florins, le 22 mai de la même année (9).

Nous n'avons malheureusement pu retrouver le contrat de facture de cet instrument ; il nous aurait appris les jeux qui le composaient. Très certainement, devait-il être d'importance assez réduite, quand on sait que Forceville obtint six cents florins pour le nouvel orgue de Haasdonk (1692), un 4 pieds en Montre, comportant dix jeux, et neuf cents florins pour celui de Saint-Sauveur à Gand (1705), aussi un 4 pieds en Montre, et qui disposait de deux jeux supplémentaires mais aussi d'un demi-clavier séparé pour l'Echo.

Suivant l'habitude à cette époque, le clavier de l'orgue d'Uccle ne devait guère s'étendre sur plus d'une quarantaine de touches.

Le buffet fut construit par les menuisiers Jan Camphenhout et Philips Viskens (10).

Dans la suite, c'est toujours Jean-Baptiste Forceville qui fut chargé de l'entretien de l'instrument qu'il livra et nous suivons sa trace en 1713 (quittance signée le 22 janvier 1714), en 1714 (quittance signée le 19 mars) et en 1722/23 (dernière des deux quittances signées le 8 juin 1723) (11). En toute vraisemblance, il assumait ces travaux annuellement jusqu'en 1723 donc, ou peu après ; c'est la disparition des documents qui nous empêche d'être formel.

3. ENTRETIEN PAR J.-Th. FORCEVILLE

A partir de 1725 en tout cas, c'est son fils Jean-Thomas (° 1696- + 1750) qui lui succéda à Uccle. Il signa des quittances le 28 janvier et le 8 janvier de l'année suivante (12).

Les facteurs percevaient 3 florins par an ; raison supplémentaire pour y reconnaître un petit instrument qui ne devait pas requérir de longs travaux.

4. ENTRETIEN PAR J.-B. GOYNAUT

En 1762, le célèbre facteur d'orgues bruxellois Jean-Baptiste Bernabé Goynaut, élève de Jean-Thomas Forceville, perçut 21 florins pour avoir nettoyé et réparé les orgues ; les comptes de 1769/70 font encore état d'un paiement de 14 florins en sa faveur (13, 14, 15).

Pour la suite, nous ne possédons guère que les comptes de 1772 à 1792 ; ils ne nous apprennent rien sur l'orgue (16).

5. NOUVELLE EGLISE ET TRANSFERT DE L'ANCIEN ORGUE

En 1779, l'architecte Dewez fut chargé de la construction de la nouvelle église mais, novateur trop hardi, il perdit la confiance des autorités et la direction des travaux passa à l'architecte Claude Fisco qui réalisa l'édifice néo-classique que nous connaissons, et qui fut terminé en 1796 (17). Fisco est aussi l'auteur de l'ensemble des bâtiments formant le quadrilatère de la place des Martyrs, à Bruxelles.

Bien que nous ne l'ayions pu confirmer par les archives, nous pouvons affirmer que les orgues de l'ancienne église furent transportées dans la nouvelle.

6. NOUVELLE ORGUE D'ANTOINE COPPIN (1829) - L'ANCIEN EST OFFERT A L'EGLISE D'ORSMAEL.

L'orgue de Forceville dut servir jusqu'en 1829, époque de la livraison d'un nouvel instrument par le nivellois Antoine Coppin (° 1767 - + 1843) (18, 19). Cette activité, inconnue jusqu'ici, nous est renseignée dans les notes du doyen Franciscus Van der Biest, en fonction depuis 1840, et qui releva dans l'orgue une étiquette : "Fait par Antoine Coppin facteur d'orgues à Nivelles. 1829". (20).

Un paroissien, Philippe Xavier GOENS, avait offert 3.000 florins de Brabant pour le nouvel instrument, à la condition de célébrer chaque jeudi une messe chantée et d'offrir l'ancien orgue à l'église d'Orsmael (21). La commune d'Orsmael-Gussenhoven est située à mi-chemin entre Tirlemont et Saint-Trond.

Antoine Coppin était d'ailleurs chargé de l'entretien de l'orgue d'Uccle au moins depuis 1811 (22) ; à ce moment, il s'agissait toujours du vieil instrument et le facteur percevait 6 florins, à chaque visite. Coppin assura

ensuite l'entretien de son orgue jusqu'en 1839 (23), année où il perçut 94,32 francs pour ses activités de quatre années.

La composition du nouvel instrument ne nous est pas connue mais son buffet est bien celui que nous voyons aujourd'hui.

Il s'agit d'un meuble à deux corps : grand-orgue et positif en balustrade.

Le grand-orgue possède un soubassement composé de simples panneaux moulurés. L'étage réservé aux tuyaux se divise en sept faisceaux : une grande tourelle centrale arrondie, entourée d'une plate-face, puis d'une tourelle plus petite que la première, et enfin d'un dernier faisceau de tuyaux allant en se dégradant vers l'extérieur.

La décoration sculptée est soignée mais assez lourde, comme c'est le cas dans la plupart des meubles de cette époque. Les culs-de-lampe des tourelles sont décorés de godrons et de diamants. Le dessus des tuyaux est masqué par de lourdes draperies et des corniches moulurées à frise de denticules surmontent les tourelles.

Le positif, anciennement de dos, comporte un large faisceau central au-dessus concave, et deux tourelles extrêmes, plus grandes et arrondies. D'épaisses draperies masquent aussi le haut des tuyaux et des trophées d'instruments de musique surmontent les deux tourelles.

Lors du placement de cet instrument, on avait construit, en dépit du style de l'église, un grand jubé avançant dans la nef sur deux travées. Le buffet était placé en arrière du jubé, mais en avant du cintre de la tour. On remédia à cette mauvaise combinaison durant les travaux de 1853.

On sait encore que l'orgue d'Antoine Coppin et le jubé avaient coûté 5.000 florins de Brabant (24).

Jean-Pierre FELIX

(à suivre).

Annexe

L'ANCIEN ORGUE D'UCCLE, AUJOURD'HUI A ORSMAEL

Histoire

Nous avons vu plus haut que l'orgue d'Orsmael, petit village situé entre Tirlemont et Saint-Trond, n'est autre que l'ancien de l'église Saint-Pierre d'Uccle, qui l'offrit en 1829 à l'initiative de Philippe Xavier Goens, au moment de la livraison d'un nouvel instrument par Antoine Coppin (56). Ceci nous a été confirmé par l'historien A. Wauters (57). Précisons immédiatement que lorsque nous parlons de l'orgue d'Orsmael, nous faisons exclusivement allusion à son buffet, la tuyauterie ayant complètement été renouvelée.

Nous avons tout lieu de croire qu'il s'agit du buffet destiné à contenir l'orgue de Jean-Baptiste Forceville, livré à Uccle en 1710. Il existe cependant une incohérence : c'est le "ANNO 1743" peint à l'arrière de l'instrument, sur le haut des volets (58). Force nous est donc d'admettre que cette dernière date correspond à une restauration, jusqu'à preuve du contraire (59).

Un argument en faveur de la provenance de l'église d'Uccle, dédiée à saint Pierre, est la présence, sur le devant du soubassement de l'instrument, de traces d'un bas-relief appliqué, aujourd'hui enlevé, et qui représentait un buste de saint Pierre avec ses clefs. On le trouve maintenant sur le devant de la balustrade du jubé. C'est qu'à Uccle, le buffet devait être autrefois encastré dans la balustrade. A Orsmael, on aura reculé le meuble et par le fait même, le saint Pierre devenu invisible aura été détaché et appliqué devant la balustrade.

On pourra rétorquer que l'église d'Orsmael est également dédiée au premier des apôtres et des papes mais comme nous l'avons vu, le buste de ce saint devait préexister à l'arrivée de l'instrument.

D'après des caractéristiques de facture, l'orgue aurait entièrement été renouvelé par Arnold Clerinx, de Saint-Trond (60).

Description du buffet

Ce meuble est loin d'être dénué d'intérêt ; surtout du point de vue de la décoration sculptée.

Le soubassement ne comporte rien de bien particulier, hormis les traces du buste de Saint Pierre.

Les tuyaux de façade, tous imités en bois et partant non fonctionnels, sont répartis en cinq éléments, tous rectilignes, ce qui est assez particulier chez nous au XVIII^e siècle : deux grande tourelles latérales non arrondies, surmontées d'une corniche rectangulaire, et trois petites plates-faces, celle du centre étant limitée sur son dessus par un arc en plein cintre garni de festons décorés de fleurons sculptés.

La partie située au-dessus de l'élément central et entre le dessus des deux tourelles est occupée par une composition en triangle : au sommet, une figure non identifiée, vue de profil, et dans le bas, deux visages d'angelots et un long phylactère déroulé ; peut-être l'épais badigeon masque-t-il une inscription.

Bien que recouverts aussi de plusieurs couches de peinture brune, les visages d'angelots des ailerons sont particulièrement séduisants. On y devine l'un des détails ornementaux les plus attachants de nos buffets brabançons. Volutes et guirlandes de fleurs complètent la décoration de ce meuble.

Ce buffet a été prolongé sur l'arrière. On distingue bien la partie ancienne, très peu profonde, et qui prouve que l'instrument devait être d'importance très réduite à l'origine.

Les anciens volets - datés de 1743 comme on l'a vu, - ont été déplacés vers l'arrière.

L'instrument

La console était autrefois à l'arrière de l'instrument et n'est plus visible, du fait de l'agrandissement du buffet. Une nouvelle console séparée est disposée à l'avant, de sorte que l'organiste tourne le visage vers le chœur.

Le système de transmission est le pneumatique.

Voici la composition de cet orgue

Clavier (56 notes, toutes fonctionnelles ; Ut - sol 5).

Trompette 8, Flûte 4, Prestant 4, Voix Célestes 8, Bourdon 8,
Salicional 8, Montre 8.
Octave aigüe.

Pédalier (20 marches ; Ut - sol 2 ; accroché au clavier).

Il s'agit en définitive d'un instrument assez quelconque.

NOTES

- 1 BRUXELLES, Archives de la Ville, Archives Anciennes (A.V.A.A.), liasse n° 549 Eglise d'Uccle - Comptes et pièces à l'appui. Voir à 1573/74.
- 2 Ibidem, voir les comptes de 1575/76
- 3 Ibidem, voir les comptes de 1577/78.
- 4 Cité par : H. CROCKAERT, L'Eglise Saint-Pierre à Uccle, dans : Uccle au temps jadis (recueil historique et folklorique illustré ; édition définitive, sous la direction de Ch. VIANE), Uccle - Centre d'Art, 1950, p. 49. Cité aussi par H. CROCKAERT, Evolution territoriale d'Uccle. Esquisse historique, folklorique et archéologique, Uccle, 1958, p. 101.
- 5 Gh. POTVLIEGHE, De orgelmakers Forceville, dans "De Brabantse Folklore", n° 155, septembre 1962, pp. 318-361.
- 6 La quittance qu'il signa ici, entièrement rédigée de sa main, est en français alors que tous les autres documents d'archives de l'église étaient écrits en vieux flamand à ce moment.
- 7 Voir note 5.
- 8 BRUXELLES, A.V., A.A., liasse n° 550 : Eglise d'Uccle - Comptes et pièces à l'appui. Voir comptes de 1710.
- 9 Ibidem, voir les pièces à l'appui pour 1710.
- 10 Ibidem, voir les comptes de 1710.
- 11 Ibidem, voir les comptes de 1711/13, 1714/16 et 1722/23, ainsi que les pièces à l'appui pour 1711/13 et 1714/16.
- 12 Ibidem, voir les deux pièces à l'appui classées à 1727.
- 13 Ibidem, voir les comptes de 1762 et 1769/70.
- 14 Gh. POTVLIEGHE, De orgelmakers Bernabé Goynaut, dit Duplessi, dans : De Brabantse Folklore, n° 160, décembre 1963, pp. 412 - 432.
- 15 J.-P. FELIX, Nouvelles précisions sur les Goynaut, dans : L'organiste, II, 1970, n° 2, pp. 13 - 16 ; Id., J.-B. Bernabé Goynaut bouwde een orgel voor

- de kerk van Meer (1763-65), dans : De Praestant, XXI, 1972, n° 1, pp. 1-3 ; Id., Jean-Baptiste Bernabé Goynaut bouwde een orgel voor de kerk te Dilbeek, dans : Eigen Schöon en de Brabander, LVII, 1974, n° 1 - 2, pp. 1 - 5.
- 16 BRUXELLES, A.V., A.A., liasse n° 551, voir 1772 à 1792.
- 17 H. CROCKAERT, Notice sur l'église Saint-Pierre d'Uccle, dans : Le Folklore Brabançon, XVI, 1937, n° 95, pp. 394 - 433.
- 18 Gh. POTVLIEGHE, De Orgelmakers Coppin en A. Rochat, dans : Eigen Schoon en de Brabander, XLV, 1962, n° 8-9-10, pp. 296-322.
- 19 J.-P. FELIX, Orgues, Carillons et Chantierie à Nivelles (XVIIe et XXe s.) édité par l'auteur, Bruxelles, 1975, pp. 22 - 27 et 46 - 47.
- 20 BRUXELLES, Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques, (A.G.R., A.E.), n° 31.394, p. 47.
- 21 Ibidem, n° 31.484, fol. 13 v°.
- 22 Ibidem, n° 31.483, voir pour 1811 ; n° 31.484, voir pour 1821, 1822, 1823, 1827 ; n° 31.513, voir pour 1823 et 1824.
- 23 Ibidem, n° 31.567, voir pour 1839
- 24 Voir note n° 20.
- 56 Voir note n° 21.
57. A. WAUTERS, Géographie et Histoire des Communes belges. Arrondissement de Louvain, Bruxelles, 1882, p. 108 : "Les orgues" (d'Orsmael) proviennent de l'église d'Uccle près de Bruxelles". Ce même auteur nous apprend que les stalles d'Orsmael proviennent de Maagdendael et la chaire de vérité de l'abbaye de Saint-Trond.
- 58 Cette date a été également mentionnée par : J. de BORCHGRAVE D'ALTENA, Notes pour servir à l'inventaire des oeuvres d'art du Brabant. Arrondissement de Louvain, Bruxelles, 1941, p. 212.
- 59 On ne trouve en tout cas pas de trace de travaux spéciaux à l'orgue à ce moment dans les comptes d'Uccle. Aucun document susceptible d'intérêt à la cure d'Orsmael (communication de Monsieur le Curé Torbeyns que nous remercions ici pour son aimable accueil).
- 60 Communication d'E. HUMBLET, organologue à Waremmé ; il a dénombré plus de cent orgues Clerinx dans notre pays.

TE SINT-GENESIUS RODE IN 1944

De dag waarop het station in de lucht moest vliegen

In het nummer 49 van Ucclesia (december 1973) hebben wij verteld hoe een duitse militaire trein op 1 september 1944, in het station van Sint Genesius Rode tot ontploffing kwam.

Het feit werd ons toen overgeleverd door Mej. Sabine De Cort, de bazin van de herberg "Au Duc de Brabant".

Foto's en nadere inlichtingen werden ons vriendelijk verschaft door de Heer Claes, de bewoner van het domein "Driesbos". Deze nieuwe gegevens laten ons toe de herinneringen van Mej. De Cort aan te vullen.

De trein werd aangevallen door drie engelse vliegtuigen, waarschijnlijk Spitfire's, toen hij op het zijspoor stond.

Bijna alle wagons waren aan 't branden. Een van hen was geladen met granaaten voor het afweerkanon dat op een andere wagon bevestigd was.

De Duitse officier die het bevel voerde over het convooi trachtte met behulp van enkele van zijn manschappen, de gevaarlijke wagon los te maken en verder te rollen. Deze laatste werd nochtans geraakt vanuit de lucht; enkele granaaten ontploften, waardoor er een zeker aantal andere, onaangeroerd, op de ballast terecht kwamen.

De losgebarste kracht was zo geweldig dat een wiel van 500 kg in de lucht vloog en een tulpenboom in het domein "Driesbos" geraakt werd. Hij werd zo duchtig aangeast dat hij pas nu weer echt begint te leven.

Een ander metalen onderdeel ging door en door het kasteel waarvan de muren nochtans 40 à 50 cm dik zijn.

Men durft zich niet voorstellen wat er zou gebeurd zijn zonder de dappere handelingen van de duitse officier die, op koste van zware brandwonden, belette dat het vuur tot bij de munitiewagon raakte.

Misschien had de hele buurt vernield geweest.

LE PLATEAU DU KAUWBERG - ASPECT ORNITHOLOGIQUE ET FAUNISTIQUE

En rapport avec la procédure d'aménagement du Cauwberg, nous publions encore un rapport détaillé de M. de Wavern.

I. Description

Le plateau et ses abords peuvent être divisés en plusieurs milieux ornithologiques très différents :

- 1°. Les zones herbeuses découvertes qui s'étendent sur les sommets.
- 2°. Les prairies au Sud du cimetière, entrecoupées de hautes haies.
- 3°. Les friches boisées ou en cours de boisement spontané.
- 4°. Les landes à genêts, souvent en voie de boisement.
- 5°. Les endroits où le sol est à intervalles remué et laissé en friche, ce qui favorise la croissance des plantes à graines (carrière de sable, déversoir).
- 6°. Les cultures maraîchères.

2. Aspect ornithologique

Nous examinerons l'avifaune locale en fonction des saisons pour déterminer l'intérêt général du site et des différents milieux que nous avons définis. Cette avifaune varie en effet durant l'année suivant trois périodes principales : la nidification et l'estivation, la migration d'automne et de printemps, et enfin l'hivernage.

1°. Nidification et estivation

Vu que ces deux sous-périodes ne montrent pas de différence significative quant à la composition de leur avifaune, nous pouvons les réunir.

Les zones herbeuses (1°) n'attirent aucun oiseau, si ce n'est les turridés (surtout les étourneaux) et la pie qui y pâturent.

Les prairies au sud du cimetière (2°) attirent davantage les oiseaux grâce aux haies non entretenues qui induisent une alternance élevée de zones boisées et découvertes. Y nichent quelques turridés (merle, grive musicienne), le verdier, le pigeon ramier, la fauvette à tête noire et irrégulièrement le faucon crécerelle.

Les friches boisées ou en cours de boisement (3°) sont de loin les plus intéressantes à cette époque par l'attraction qu'elles jouent pour une grande variété de petits insectivores. La composition de cette avifaune évolue très fort d'une année à l'autre suivant les changements de la végétation. Nous noterons la nidification de 3 à 5 couples de fauvette babillarde, 4 à 8 de fauvette grisette, 2 à 4 d'Hyppolaïs ictérine, 1 à 3 de rousserolle verderolle, 10 à 15 de pouillot fitis. En outre, nidification de la fauvette à tête noire, fauvette des jardins et pouillot véloce. Les espèces soulignées sont relativement rares dans la région.

Les étendues de genêts (4°) n'attirent des oiseaux que dans la mesure où l'on y trouve des ronciers et des arbustes qui peuvent alors attirer fauvettes et rousserolles.

Les plantes à graines des carrières et déversoirs (5°) attirent les granivores ou fringilles à partir de l'été. On y rencontre des bandes de linottes (jusque 150 ex.), de verdiers (jusque 30 - 40 ex.) et de serins cini (jusque 25 - 30 ex.).

Enfin, dans les cultures maraîchères (6°) nichent le pipit des prés (2 - 3 couples) et l'alouette ^{des} champs (1 couple près de la vieille rue du Moulin).

Le traquet pâtre n'est plus représenté que par un couple dans les milieux 1° ou 6°. Sa diminution est à mettre en parallèle avec celle que l'on observe pour lui dans toute la province.

2°. Migration d'automne et de printemps

Le plateau du Kauwberg est depuis longtemps connu pour la migration : il constitue un vaste terrain en friche contre l'agglomération bruxelloise. Sa situation sur une hauteur permet de voir venir les migrants de loin. Ceci suffisait pour attirer chaque automne une douzaine de tendeurs qui y capturaient les oiseaux en migration. A l'heure actuelle, un braconnage sporadique y est encore noté.

Mais la liste des oiseaux que l'on peut y voir migrer n'a aucun intérêt et ne peut que refléter ce que l'on pourrait observer n'importe où ailleurs, tant au-dessus de Bruxelles que loin de la capitale. Par contre, ce qui peut nous intéresser, ce sont les migrants qui s'arrêtent régulièrement sur le plateau et pour lesquels il joue dès lors un rôle attractif.

Parmi les migrateurs qui s'arrêtent régulièrement, nous noterons en août, septembre, et octobre certains insectivores que l'on retrouve dans les zones dégagées (1° et 6°). C'est ainsi que l'on y observe le gobemouche gris, le rougequeue noir, le traquet pâle, le traquet tairier et le traquet motteux.

Les grives (grive musicienne et grive mauvis principalement) et les merles migrateurs s'arrêtent souvent dans les zones arborées (2° et 3). La présence d'alisiers de grande taille et de sorbiers dans les hautes haies (2°) leur assure une nourriture abondante.

Les fringilles en migration se reposent souvent en nombre dans les carrières et déversoirs (5°) où ils trouvent des plantes à graines en profusion. Notons la présence régulière de fin septembre à début novembre de chardonnerets, serins-cini, sizerins, tarins, pinsons des arbres, pinsons du nord, linottes mélodieuses, verdiers, moineaux friquets. Des rassemblements de 100 à 200 oiseaux y sont fréquents.

La migration de printemps voir le passage des mêmes espèces, mais en petit nombre et de façon plus fugace, les oiseaux ne s'arrêtant que le strict minimum pour rejoindre rapidement leur contrée de nidification. A cette époque, le rossignol a été observé à plusieurs reprises (3° et voies de chemin de fer).

3°. Hivernage

Il y a peu d'oiseaux qui hivernent sur le plateau du Kauwberg. Ce sont surtout les fringilles que l'on pouvait voir en automne qui restent en petit nombre dans les carrières et déversoirs (5°). La piegriche grise hiverne parfois sur le plateau et y chasse un peu partout. Depuis quelques années, on peut y noter la présence de quelques bouvreuils dans les parties boisées (3°). Cette augmentation est à mettre en relation avec la diminution de la pression de la tanderie.

4°. Discussion

La diversité de l'avifaune du plateau du Kauwberg se comprend aisément si l'on considère l'étendue des zones en friche et la variété des milieux.

Néanmoins, il apparaît clairement que certaines parties jouent un rôle attractif beaucoup plus important que d'autres et que dès lors leur préservation se justifie davantage. Mais cette préservation implique aussi une gestion permanente, ce que nous allons voir. Repassons en revue les différents milieux pour déterminer leur intérêt.

Les zones herbeuses découvertes (1°) ne présentent à aucun moment beaucoup d'intérêt. L'observation des traquets en halte de migration ne peut justifier des mesures de protection, car il suffit de se déplacer d'un kilomètre pour les observer en nombre dans les régions agricoles.

Les cultures maraîchères (6°) ne concernent qu'en très petit nombre le pipit des prés et l'alouette des champs, espèces que l'on retrouve en abondance dans les étendues cultivées proches à Linkebeek ou Rhode St Genèse. De sorte que leur intérêt est également nul.

Les étendues de genêts (4°) ne sont attractives qu'en période de nidification, et seulement si elles sont fort envahies de ronciers et d'arbrisseaux. Elles n'ont d'intérêt que dans la mesure où elles peuvent partiellement se boiser.

Par contre, les zones à sol remué où croissent les plantes à graines (5°) attirent beaucoup d'oiseaux en automne et en hiver. Il faut néanmoins constater que la présence de ces plantes nourricières est directement tributaire du travail du sol. Lorsque celui-ci est laissé en repos plusieurs années, il se couvre rapidement d'un tapis herbeux et de saules marsault qui n'intéressent plus les oiseaux. Aussi lorsque les travaux dans les carrières et déversoirs auront cessé, ces sites perdront rapidement leur intérêt. Signalons que l'hirondelle de rivage nichait jusque vers 1965 dans les carrières notamment celle située le long de la Vieille rue du Moulin.

L'espèce a déserté l'endroit après l'arrêt de l'extraction du sable lorsque les parois se sont érodées. Quelques anciens trous de nidification sont encore visibles.

Enfin, les étendues semi-boisées et en voie de boisement spontané (3°) sont de loin les plus riches en oiseaux, surtout en période de nidification. L'abondance de plusieurs espèces peu fréquentes dans l'agglomération justifie leur protection. Ceci concerne plus particulièrement la fauvette grisette, la fauvette babillarde et l'hyppolaïs ictérine. Mais ces zones boisées évoluent très rapidement vers le stade de forêt en même temps que croissent les arbres. Or, les petits insectivores que l'on y observe sont inféodés chacun à un paysage végétal spécifique qui dépend de la hauteur et de la densité de la végétation. La composition de l'avifaune de ces lieux varie dès lors en même temps que varie le milieu. Et pour maintenir les espèces les plus intéressantes, il faut nécessairement maintenir artificiellement le milieu dans son état diversifié et buissonnant actuel, sans quoi on arrivera à une avifaune sylvicole beaucoup plus banale.

3. Les autres aspects faunistiques

1°. Herpétologique (Batraciens et Reptiles)

Il existe encore sur le plateau du Kauwberg une petite population de lézards vivipares (*Lacerta vivipara*). Il s'agit d'une population relict, l'espèce étant autrefois (encore dans les années 50) largement répandue à Uccle. Mais les effectifs actuels sont très faibles. On peut les rencontrer dans les milieux 1°, 3°, 4° et 5°, ainsi que le long des voies de chemin de fer. Mais même en conservant la totalité du plateau, le maintien de l'espèce n'y est pas assuré.

Dans le parc de la Sauvagère se trouve un étang artificiel dont les populations de batraciens sont très intéressantes. Il y existe une colonie d'un batracien très particulier et fort rare en Moyenne Belgique : l'alyte accoucheur (*Alytes o. obstetricans*). C'est une colonie naturelle de très grand intérêt. S'y reproduisent également le crapaud (*Bufo b. bufo*) (en grand nombre), la grenouille rousse (*Rana t. temporaria*) (très peu, mais ce sont parmi les dernières d'Uccle) et de grandes quantités de tritons. Ceux-ci sont constitués surtout de tritons alpestres (*Triturus a. alpestris*) et de tritons ponctués (*Triturus v. vulgaris*) ainsi que de quelques tritons palmés (*Triturus helveticus*).

Pour le maintien de cette importante population de batraciens, il est indispensable d'éviter l'introduction de poissons et de canards d'ornement qui les élimineraient vite. De même, il faut éviter la pose de bouches d'égout qui les attireraient avec les mêmes conséquences funestes.

2°. Mammalogique

Comme mammifères, le lapin est encore présent en nombre dans les friches boisées (3°) et les étendues herbeuses (1°).

Les carnassiers n'y ont plus été observés depuis plus de 10 ans. Pourtant la belette y était autrefois fréquente ; la cause de sa disparition n'est pas connue. Le putois, qui existe dans tous les endroits un peu sauvages et humides de la région, fréquente peut-être encore la bordure du plateau vers la chaussée de St Job et la rue Engeland.

Pour ce qui est des micro-mammifères, les quelques données qui suivent proviennent de l'analyse de pelotes de réjection de chouette hulotte que j'ai récoltées en mars 1967 dans le parc de la Sauvagère. Vu que la chouette va chasser sur le plateau, ces résultats donnent un aperçu sommaire des petits mammifères de l'endroit.

- campagnol souterrain (*Pitymys subterraneus*) : 3 ex. trouvés. C'est une espèce très largement répandue dans la région.
- campagnol agreste (*Microtus agrestis*) : 2 ex. Cette espèce avait déjà été notée dans l'ancienne propriété Woeste, rue Engeland.
- mulot (*Apodemus sylvaticus*) : 2 ex. Le mulot est un rongeur davantage forestier. Ces deux animaux proviennent probablement des zones boisées du plateau.
- rat surmulot (*Rattus norvegicus*) : 1 ex. Le rat est très commun aux environs des terrains d'épandage et dans les endroits humides.
- Musaraigne carrelet (*Sorex araneus*) : 1 ex. Notons le très faible nombre d'individus par rapport à l'espèce suivante. Très commune chez nous, la musaraigne carrelet est aussi plus forestière que la musette.
- musaraigne musette (*Crocidura russula*) : 35 ex. C'est par excellence la musaraigne du plateau. Son biotope typique est d'ailleurs l'étendue herbeuse en friche sur sol sec, ce qui explique sa très forte abondance sur le plateau.

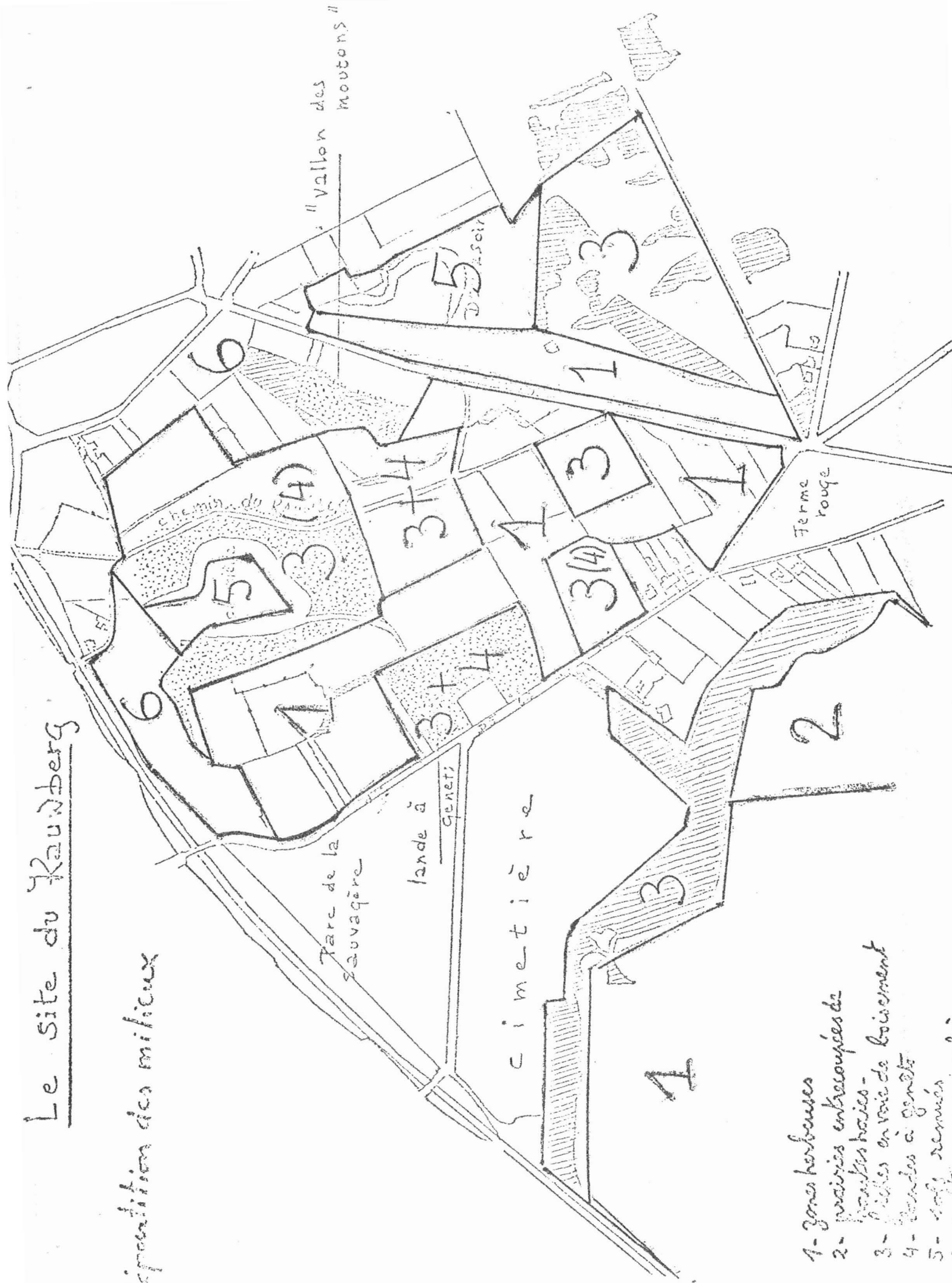
4 - Conclusions

Dans le cadre d'un "aménagement" du plateau, seules les zones semi-boisées semblent mériter une protection pour leur valeur ornithologique, de même que les grandes haies et petites prairies au Sud du cimetière. Et ceci donc pour autant qu'elles fassent l'objet d'une gestion régulière.

H. de Wavrin.

Le site du Raundberg

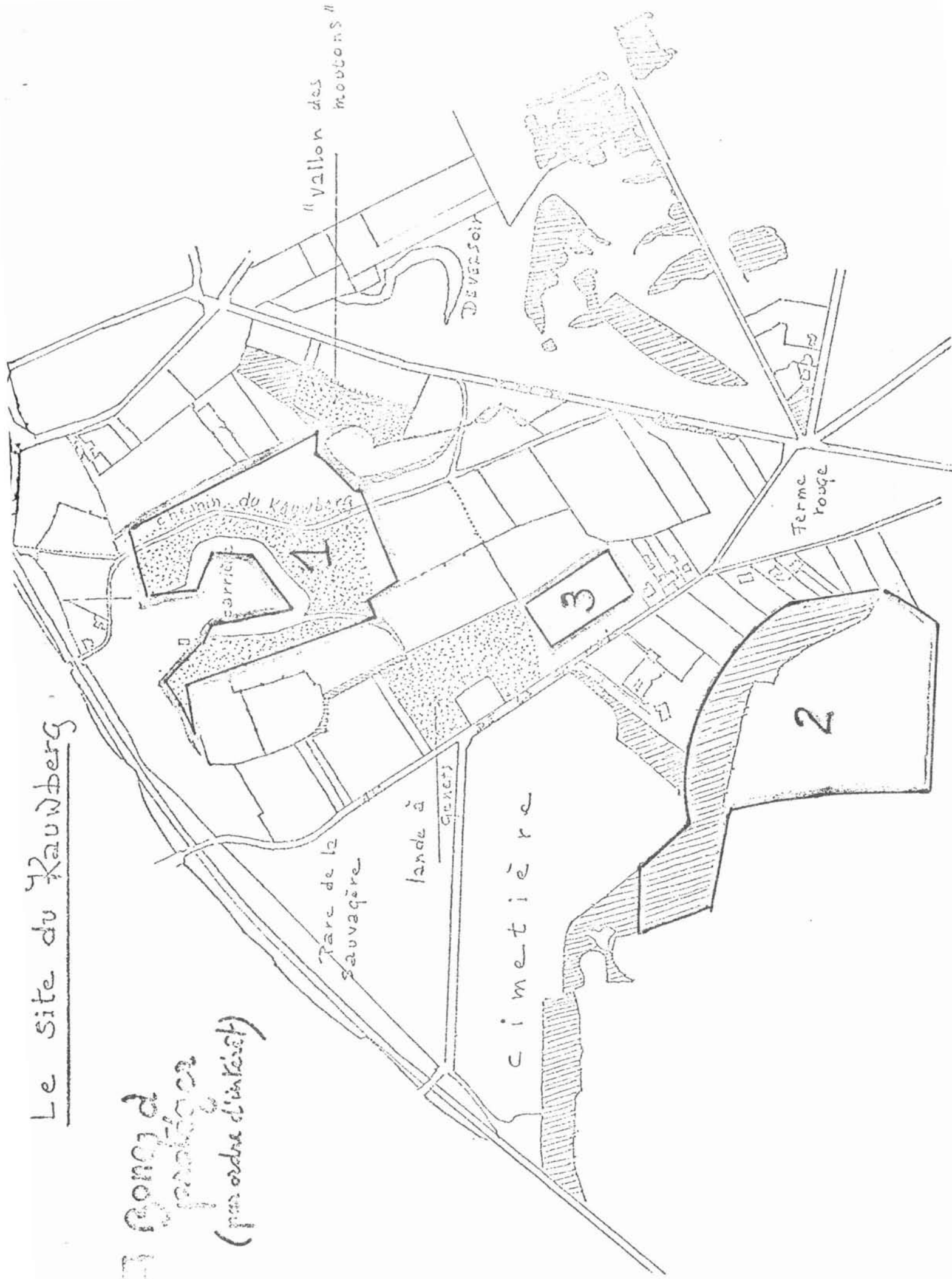
Répartition des milieux



- 1- zones herbacées
- 2- prairies entrecoupées de haies
- 3- haies en voie de boisement
- 4- haies à gentiane
- 5- sols remués
- 6- cultures maraîchères

Le site du Kauberg

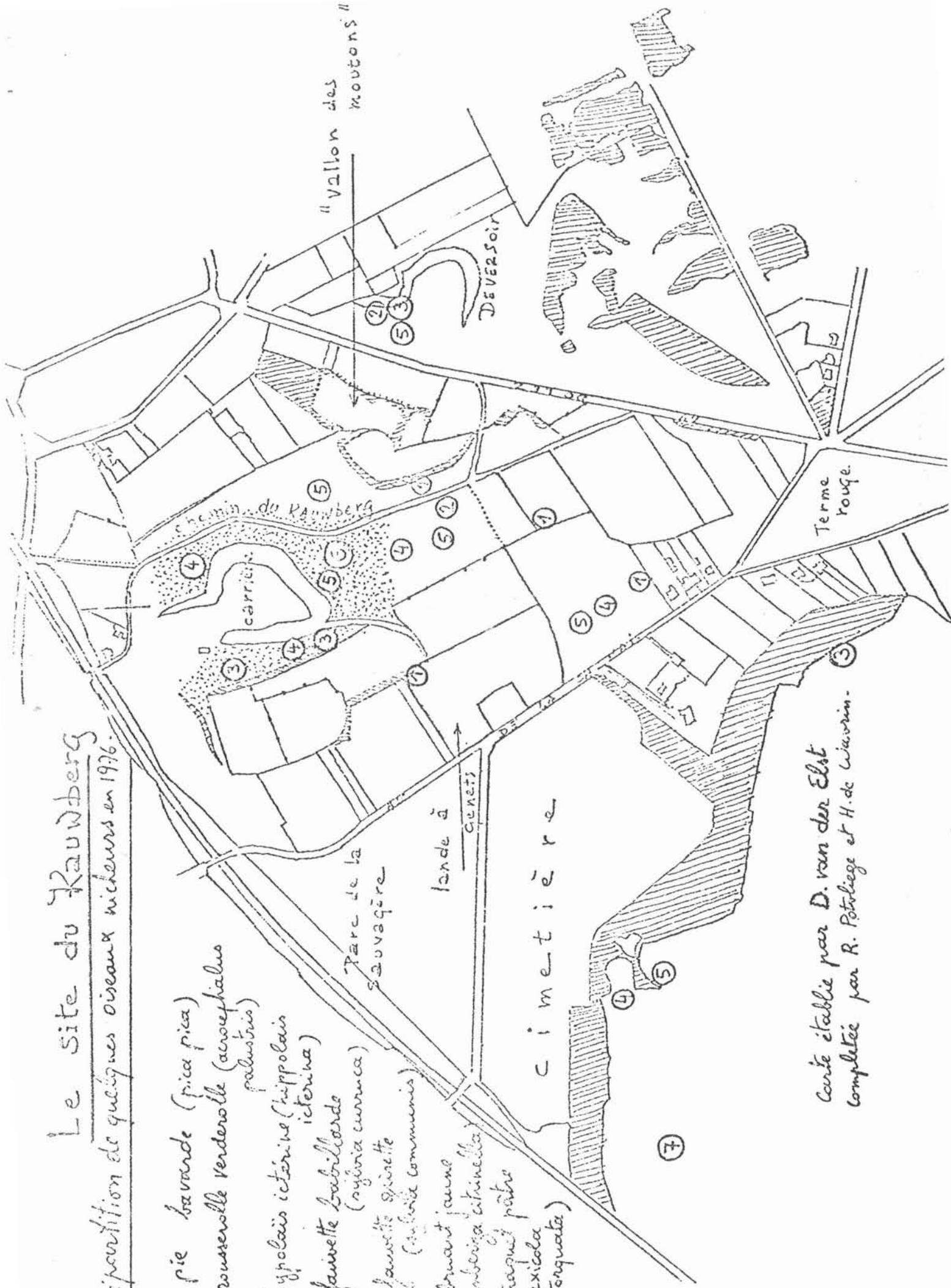
Grand
plan
(par ordre d'intérêt)



Le site du Raunberg

Répartition de quelques oiseaux nicheurs en 1976.

- ① pie bavarde (*pica pica*)
- ② rousserolle verderolle (*acrocephalus palustris*)
- ③ hypolaïs icterine (*hippolaïs icterina*)
- ④ fauvette labriolarde (*syria curruca*)
- ⑤ fauvette spinette (*spinus communis*)
- ⑥ bruant jaune (*emberiza citrinella*)
- ⑦ traquet pâtre (*taxicola torquata*)



Carte établie par D. van der Elst
complétée par R. Potliege et H. de Wierwin.